

Omilis

Rapport intérimaire du groupe OMILIS.

Le 7 Juillet 2014

Depuis 2001, le Groupe Hacot Colombier réunis est adhérent du Global Compact via sa filiale Hacot et Colombier SAS.

Pour mémoire, le groupe familial existe depuis 1860 et a toujours œuvré dans le linge de maison, destiné à la grande distribution et également au luxe au travers de son autre filiale Anne de Solène.

Bien entendu, nous renouvelons notre engagement envers les 10 principes du Pacte Mondial pour cette année 2013/2014.

Cependant, les relations avec la grande distribution, pour une société européenne, étant de plus en plus difficiles et complexes, nous avons décidé de céder cette branche d'activité, début 2014, à une société Pakistanaise, plus à même de la pérenniser.

Afin de marquer le changement de stratégie et bien se démarquer du passé, le groupe Hacot Colombier Réunis a changé de raison sociale et s'appelle désormais groupe OMILIS.

L'activité en est, la création, la fabrication, la distribution de linge de maison sous la marque Anne de Solène et, cela grâce à une stratégie multicanaux (wholesale, magasins en propre et internet).

L'exercice 2013/2014 a donc été « perturbé », et cela ne nous a pas permis de communiquer ni mettre en place de nouvelles bonnes pratiques.

Néanmoins, l'actionnariat familial est toujours présent, et le nouveau Président du Directoire, Monsieur Loïc Toulemonde, nommé en 2013 est bien décidé de continuer la stratégie autour des dix principes du Pacte Mondial.

Les premiers actes de réflexion seront portés sur l'organisation des points de vente, et les mesures à mettre en œuvre pour être encore plus en cohérence avec notre adhésion.

Parallèlement, il a été décidé de translater sur nos structures de production et d'achat, l'ensemble des mesures ayant été instituées dans les années précédentes.

En tant que Président du conseil de Surveillance du groupe OMILIS, je m'y engage

Et veillerai à ce que pour l'exercice 2014/2015, Loïc Toulemonde communique sur les premières bonnes pratiques mises en œuvre.

Je suis désolé pour ce premier manquement et vous assure que nous mettrons, à nouveau, tout en œuvre pour être parfaitement cohérents avec nos engagements vis-à-vis du Global Compact.

Très sincèrement.



Antoine HACOT
Président du CS
Groupe OMILIS